

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LOUIS GILLES FRANCOEUR, président  
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire  
M. JOSEPH ZAYED, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

---

**PRÉCONSULTATION**

---

VOLUME 7

---

1

---

Séance tenue le 29 mai 2014 à 19 h  
Église de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire  
Sous-sol 18, rue Notre-Dame Nord  
Ville-Marie

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 29 MAI 2014	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
<b>INTERVENANTS :</b>	
Mme Chantale Tremblay	
Association pour l'avenir des ressources du Témiscamingue .....	9
Mme Denise Lebel	
Citoyenne.....	20
M. Alain Boucher .....	29
Citoyen	
M. André Lapierre.....	34
M. Gilles Lepage.....	42
MOT DE LA FIN .....	48

---

## MOT DU PRÉSIDENT

5 **LE PRÉSIDENT :**

Mesdames et Messieurs, si vous voulez bien prendre vos places pour qu'on puisse commencer.

10 Alors bonsoir tout le monde, et je tiens aussi à dire bonsoir aux gens qui nous suivent sur internet et qui suivent les travaux de notre commission via le site web. Je voudrais aussi vous dire que s'il y en a qui ont des angoisses à propos de la partie de hockey, Pierre va essayer de nous suivre ça et on pourra vous donner le score à des moments clés dans l'audience. Donc, rien ne sera perdu, ne quittez pas la salle pour autant.

15 Alors, si vous voulez bien, on va commencer. C'est en raison des inquiétudes exprimées par différents groupes, par des citoyens, des communautés que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet, a mandaté le 3 mars dernier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour tenir une enquête et une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec.

20 Ce mandat ne vise pas l'évaluation d'un projet en particulier, mais plutôt à réformer et à consulter la population sur les impacts écologiques, sociaux et économiques de l'ensemble des activités qui pourraient être liées à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium au Québec.

25 La commission d'enquête qui a été constituée par le président du BAPE, monsieur Pierre Baril est composée de trois commissaires, madame Michèle Goyer et monsieur Joseph Zayed, ainsi que moi-même Louis Gilles Francoeur, qui a été désigné président. Nous sommes appuyés par une équipe de cinq analystes et la commission bénéficie en plus des services d'une coordonnatrice, d'une agente de secrétariat, d'une conseillère en communication.

30 Dans sa lettre qui définissait le mandat de notre commission, le ministre précise, et je le cite :

35 « *Dans une perspective de développement durable, ce mandat portera notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et à l'exploitation d'uranium. Plusieurs aspects pourront donc être examinés lors de cette enquête, dont notamment ceux reliés à la santé et à la sécurité associés à ces activités.* »

40 Le ministre ajoute dans sa lettre que :

45 « Ce mandat porte – et je cite encore – sur l'ensemble du territoire québécois dont les territoires visés aux chapitres 22 et 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, ainsi qu'au chapitre 14 de la Convention du Nord-Est québécois et au chapitre 2 de la Loi de l'environnement. Je m'attends donc – précise-t-il – à ce que les comités consultatifs prévus dans la Convention de la Baie-James et du Nord-Est québécois, ainsi que dans le chapitre 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement soient associés à l'exercice de consultation publique afin de bénéficier de l'expertise de ces comités et de veiller à s'assurer qu'il n'est pas porté atteinte aux droits des Autochtones dans les territoires.»

50 Le ministre précise enfin que le mandat de notre commission va se terminer le 20 mai 2015. Et, à la demande du ministre, le BAPE a rendu public le 16 avril dernier un document intitulé : « Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium sur le territoire québécois ». Ce document a été préparé par des professeurs de l'Université Laval et de l'UQAM avec l'appui du réseau Diversification de l'exploration minérale au Québec, le réseau DIVEX.

55 Le document est daté de janvier 2014. Ce document aussi a été préparé – non pas à la demande du BAPE – il a été préparé à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ainsi que par le ministère des Ressources naturelles. Le document est disponible depuis, sur le site web du BAPE, ainsi qu'une documentation supplémentaire que les analystes de notre commission ont rendu disponible sur notre site internet. Une abondante documentation, vous avez de la lecture pour quelques semaines, je vous l'assure.

60 Le document est disponible depuis, sur le site web du BAPE, ainsi qu'une documentation supplémentaire que les analystes de notre commission ont rendu disponible sur notre site internet. Une abondante documentation, vous avez de la lecture pour quelques semaines, je vous l'assure.

65 Je vous rappellerai ici que le BAPE est un organisme public et neutre, qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale par des constats et des avis en appliquant une notion de l'environnement qui a été établie et reconnue par les tribunaux supérieurs, et c'est cette définition qui englobe les aspects écologique, social et économique. La commission doit ainsi analyser le dossier de la filière uranifère en considérant de plus les seize principes qui sont contenus dans la *Loi sur le développement durable*. Et pour mener à bien notre enquête, les commissaires possèdent les pouvoirs prévus dans la *Loi sur les commissions d'enquête*.

70 Plusieures mesures visent à assurer l'indépendance et l'impartialité des membres du BAPE qui composent notre commission chargée de coordonner la réalisation de tout mandat que le ministre nous a confié. Pour exercer les pouvoirs de la *Loi sur les commissions d'enquête*, les membres du BAPE, y compris les trois commissaires devant vous, ont été assermentés devant un juge de la Cour supérieure. Il en découle que notre commission a un devoir strict de neutralité, d'impartialité et un devoir de réserve et qu'elle doit agir envers tous les participants avec équité et dans le souci du respect mutuel.

75

80

85 Par ailleurs, dès notre nomination, les membres signent une déclaration qui les engage à respecter le Code de déontologie des membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Et avant d'être désigné comme membre d'une commission d'enquête, chaque membre doit vérifier avec la conseillère juridique du BAPE les risques que sa nomination pourrait comporter au plan de l'éthique. Et le commissaire signe ensuite, sous serment, la déclaration d'absence de conflit d'intérêts prévue à l'article 12 de notre Code de déontologie du BAPE. Et sitôt désigné, chaque membre de la commission d'enquête s'engage par écrit à respecter les règles de l'encadrement éthique du BAPE.

90 C'est alors seulement que les commissaires commencent à élaborer la démarche d'analyse du dossier qui leur est confié en s'appuyant sur les compétences professionnelles de l'équipe d'analystes qui est affectée au mandat. Tout le personnel de la commission est d'ailleurs lié – pas seulement les commissaires – aux règles d'éthique prévues dans la *Loi sur la fonction publique* et par la Déclaration des valeurs de l'administration publique ainsi que par la Déclaration des valeurs éthiques du BAPE.

95 Une fois ceci dit, on arrive dans les phases de nos travaux. La phase de préconsultation. Pour composer avec notre mandat qui est plutôt vaste, vous en conviendrez, la commission a décidé de procéder en trois phases, soit une phase de préconsultation, une phase d'information et de questionnement et une phase de présentation des mémoires.

100 Dans la phase de préconsultation – donc la séance de ce soir – la commission se met à l'écoute des préoccupations des citoyens, des groupes, des associations, des entreprises, des industries, des institutions publiques. Tous peuvent librement saisir la commission de commentaires, d'interrogations, d'opinions sur le dossier de l'exploration et de l'exploitation de l'uranium. Et ça peut se faire verbalement, par écrit, ou via le site web du BAPE.

105 Cette première phase de nos travaux va permettre nous permettre de planifier les travaux de la phase suivante – la phase d'information et de questionnement – de façon, à ce que à ce moment-là, elle soit mieux ajustée, qu'elle tienne mieux compte des préoccupations du public qui nous auront été manifestées maintenant.

110 Dans cette phase qui est en cours, la commission a commencé à siéger dans plusieurs villes du Québec, notamment dans le Québec méridional, dis-je, soit Montréal, Chelsea, Mont-Laurier, ce soir Ville-Marie, dans les prochains jours, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre, Québec, Pointe-à-la-Croix en Gaspésie. La commission siégera notamment aussi, en conformité avec son mandat – si vous vous rappelez la lettre du ministre – on va siéger à Chisasibi, à Chibougamau, à Mistissini et à Kuujuaq.

120 Dans ces territoires qui sont régis par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois,  
la commission va participer à des séances conjointes avec les commissions qui vont avoir été  
125 créées – qui ont déjà été créées – par le comité consultatif de l’environnement de la Baie James et  
par le comité consultatif de l’environnement du Kativik, en territoire inuit, pour examiner de plus  
près les enjeux qui sont propres à ces territoires respectifs, et ce, évidemment la collaboration des  
populations locales.

130 Les trois commissions, la nôtre et les deux autres, vont travailler ensemble pour produire un  
rapport commun – on l’espère – sur la partie des audiences tenue dans le territoire de la Baie  
James et dans la région du Nunavik. Mais les trois commissions conservent cependant leur  
autonomie et la possibilité de produire des rapports distincts si elles ont des points de vue  
différents. De plus, des démarches sont en cours afin d’établir les modalités de travail avec les  
nations autochtones du Québec méridional, c’est-à-dire ceux qui ne sont pas dans le territoire de la  
Convention de la Baie James.

135 La phase de questionnement et d’information. Cette seconde phase va permettre au public  
et à la commission de s’informer, d’approfondir les divers enjeux soulevés durant la phase de  
préconsultation, en adressant les questions du public et les nôtres à des personnes-ressources  
fournies par des ministères ou organismes publics ou à des spécialistes que nous inviterons. La  
commission tiendra aussi des séances thématiques sur des enjeux particuliers, disons la santé, le  
140 transport, pour vraiment vider ces questions avec un des spécialistes invités à ce moment-là.

145 Cette seconde phase des travaux va commencer en septembre. Cette partie de nos travaux  
se tiendra principalement à Montréal et à Québec, parce qu’il va y avoir un nombre considérable  
d’invités, de spécialistes, etc. Mais la commission va d’abord les commencer en territoire cri et  
inuit. On va se déplacer avec un certain nombre d’experts et de personnes-ressources là-bas,  
conformément à l’entente qu’on avec eux, pour après, tenir les séances principalement à Montréal  
et à Québec.

150 Ces échanges-là qui vont porter sur des sujets précis, vont évidemment être annoncés et  
pourront être suivis en direct grâce à la webdiffusion de ces séances sur le site du BAPE. Alors,  
les questions des participants de tout le Québec pourront, à ce moment-là, nous être adressées  
par courriel lorsque la commission siègera avec les spécialistes et les personnes-ressources des  
ministères et des organismes publics. Alors, s’il y a un thème qui vous intéresse en particulier,  
vous pourrez suivre, pianoter votre question qui sera acheminée à nos analystes. Et si la question  
155 n’a pas été posée – si elle a été posée et si on y a répondu à plusieurs reprises, peut-être qu’on va  
la sauter parce qu’on va manquer de temps un moment donné – mais si ça fait progresser le  
débat, elles seront évidemment adressées aux spécialistes.

160 La phase de présentation des mémoires – ça, c’est plus classique – au cours de cette phase, les citoyens, les groupes, les associations, les entreprises, les industries, les corps publics qui désirent faire connaître à la commission leurs opinions sur les enjeux de notre mandat pourront le faire sous la forme de mémoire en indiquant s’ils souhaitent le présenter de façon publique à la commission.

165 Tous pourront aussi ne faire qu’une présentation verbale, ce n’est pas obligatoire de faire un texte écrit. Enfin, il est aussi possible de déposer un mémoire sans le présenter de façon publique, il peut être acheminé directement au BAPE. Et la tenue des séances publiques dans le Québec méridional permettra à notre commission d’entendre tous les mémoires qui nous seront présentés directement. Elle participera aussi dans les territoires nordiques à des séances conjointes avec les  
170 commissions criées et inuit pour recueillir les mémoires qui pourront, à ce moment-là, nous être adressés par les populations locales.

Quant au rapport de notre commission qui fera état évidemment de nos constats et de nos analyses ainsi que les chapitres conjoints qui vont porter sur les territoires visés par la Convention  
175 de la Baie-James et du Nord québécois, le rapport sera remis au ministre au plus tard le 20 mai 2015. Par la suite, le ministre disposera de soixante jours, conformément à la Loi, pour le rendre public.

180 Au cours de nos travaux, la commission entend faire preuve de la plus grande ouverture possible pour toutes les remarques ou opinions qu’on voudra bien exprimer, mais dans le respect des personnes et des institutions ainsi que dans le respect, évidemment, de notre mandat qui porte, je le précise, sur les enjeux de la filière uranifère.

185 Afin d’assurer une participation équitable à tout le monde, il ne sera toléré aucune forme de manifestation, que ce soit pour approuver quelqu’un dont on adore l’opinion ou pour dire qu’on n’est pas d’accord avec celui-là. Dans une séance comme ici, on est ici pour entendre des idées et les débattre, alors, on ne voudrait pas qu’il y ait de remarques désobligeantes ou encore moins de propos diffamatoires ou d’attitudes méprisantes. Alors, on espère que tous observeront cette réserve qui, à mon avis, est nécessaire dans un forum comme ce soir.

190 Les règles de nos audiences sont disponibles d’ailleurs dans un document qui est accessible à l’accueil ou sur le site web du BAPE.

195 Ce qui est dit en audience comme ce soir est enregistré et les transcriptions vont être disponibles sur le site web du BAPE ainsi que dans les centres de consultation une semaine environ après la semaine de séances publiques. Donc, ce qui va se dire cette semaine dans nos séances va être retranscrit par une sténographe et pourra être accessible si vous sentez la nécessité d’y revenir. Aussi, la webdiffusion audio et vidéo des séances publiques sur notre site

200 restera accessible en différé, toutes les séances sont filmées aussi, elles sont accessibles en  
différé jusqu'à un mois après la remise de notre rapport l'an prochain. Donc, vous pourrez vous y  
référer en tout temps si vous avez besoin pour les fins d'écrire un mémoire.

205 Toute cette documentation – il y aura au fond la transcription écrite et la webdiffusion – tous  
les outils sont à votre disposition. Et vous trouverez évidemment de cette façon tout ce qui  
s'enrichira progressivement au fur et à mesure que le débat va progresser, c'est-à-dire que,  
progressivement, le site internet de la commission va s'enrichir des documents et des réponses  
que les personnes-ressources et les spécialistes vont fournir en réponse à la commission. Alors,  
ça va faire de plus en plus de matière disponible. Et le public aussi – vous êtes invités à le faire –  
vous pourrez fournir à la commission des documents et une section sera réservée aux documents  
210 que le public pourra vouloir nous faire parvenir.

La commission, elle, entend concentrer son travail d'analyse sur les enjeux de l'exploration  
et de l'exploitation de l'uranium et non pas sur ceux de la production d'énergie nucléaire, de  
l'armement nucléaire ou de la gestion des déchets de centrales nucléaires. Ça, ce n'est pas dans  
215 le mandat. Notre mandat, c'est l'exploration et l'exploitation d'uranium. Cependant, on comprend  
très bien que certains pourraient vouloir se référer à ces questions d'énergie nucléaire,  
d'armement ou de gestion des déchets dans le cadre de préoccupations éthiques ou politiques que  
les gens peuvent avoir dans ce domaine-là, et j'entends politiques au sens large.

220 Il n'appartient pas à la commission de se pencher sur les enjeux de l'énergie nucléaire et  
d'en évaluer les impacts. Ce n'est pas notre mandat d'évaluer les impacts de l'énergie nucléaire.  
Mais, on comprend que les gens peuvent s'y référer, il y en a qui sont d'accord, il y en a qui ne  
sont pas d'accord. Pour certains, c'est un bon argument, pour d'autres, c'est le contraire. Ça fait  
partie du portrait.

225 Quant au programme de la soirée, on va commencer par vous présenter une synthèse vidéo  
du document qui a été produit par le groupe DIVEX dont je vous ai parlé au début, le document qui  
a été commandé par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles.

230 Alors, ils ont produit un document d'à peu près vingt-cinq minutes qui résume en gros ce  
document d'environ 145, 150 pages, que vous pouvez consulter sur le site internet comme le reste  
de la documentation.

235 Et une fois cette présentation faite, je vous suggère qu'on prendrait une pause d'environ dix  
minutes au cours de laquelle vous pourrez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle auprès de  
madame Bourdages afin, si vous voulez, nous transmettre vos préoccupations. Alors après, selon  
l'ordre des inscriptions, vous pourrez venir avant, nous traduire vos préoccupations.



240 Chacun disposera d'environ quinze minutes pour nous faire état de ses préoccupations, et ça se pourrait, évidemment, si vous nous le permettez, qu'on vous pose parfois quelques questions pour éclairer votre propos afin qu'on le comprenne mieux.

245 La commission, elle, recevra durant la tenue des séances publiques, et cela, jusqu'au 11 juillet prochain à midi, les préoccupations que n'importe qui pourrait vouloir lui faire acheminer en utilisant un formulaire en ligne qu'on trouve sur le site web du BAPE. Donc, si vous pensez à quelque chose que vous avez oublié de nous dire ce soir, vous pourrez toujours nous le transmettre via notre site web et un formulaire spécial. Et ces préoccupations feront partie du dossier, elles seront traitées par les analystes et les commissaires. Ça, évidemment, ça s'applique aussi pour les personnes qui n'auraient pas pu être ici ce soir, mais qui auraient des choses à nous dire.

250 Le participant qui désire donner une information ou déposer un document en cours de l'audience, mais qui se demande si ce document est de nature confidentielle, il peut s'adresser à la coordonnatrice en arrière qui se chargera de faire la vérification, et la commission, à ce moment-là, pourra en disposer. Dans le cas où vous souhaiteriez déposer un document ou une référence à un document, la commission va examiner son contenu comme elle le fait pour tous les documents d'ailleurs, et elle décidera si oui ou non elle accepte de le déposer parce que c'est vraiment pertinent à notre mandat.

260 Enfin, je tiens à vous souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est donné une Déclaration de services à la clientèle, aux citoyens. Elle met à votre disposition un questionnaire que vous aurez probablement trouvé sur vos chaises afin d'évaluer la qualité de nos services. On apprécierait donc beaucoup que vous puissiez le remplir avant de partir et de le remettre au personnel à l'arrière de la salle, ça nous aide généralement à améliorer notre service au public.

265 Alors, j'ai maintenant le plaisir de vous présenter l'équipe de la commission d'enquête. À ma gauche, Jean Roberge, un de nos cinq analystes. À l'arrière de la salle, la conseillère en communication, madame Bourdages, auprès de qui on s'inscrit, et la coordonnatrice, madame Rita Leblanc. Il y a madame Yolande Teasdale qui assure le travail de sténotypie. Et du Centre des services partagés du Québec, il y a messieurs Grenier et Filteau sans qui la retransmission web ne se ferait pas, mais surtout notre ami Pierre, notre spécialiste en informatique qui gère toute la webdiffusion et qui a l'œil sur la partie d'hockey.

270 Je vous remercie de votre attention. Et je vous signale aussi qu'à la pause, vous pourrez regarder les cartes plus récentes que le ministère des Ressources naturelles nous a produites quant aux indices, aux emplacements où il pourrait y avoir du gisement d'uranium, enfin des

gisements ou des traces, il y a de tout là-dedans. Mais, c'est la plus récente carte, elle est derrière sur le côté, c'est-à-dire. Alors, vous pourrez les consulter.

280

Donc, je vous remercie de votre attention, je vous invite à vous inscrire au registre à partir de la pause, et je demanderais à Pierre de partir le document du groupe DIVEX.

285

---

**VISIONNEMENT DE LA VIDÉO PORTANT SUR  
L'ÉTAT DES CONNAISSANCES, LES IMPACTS ET LES MESURES D'ATTÉNUATION DE  
L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'URANIUM SUR LE  
TERRITOIRE QUÉBÉCOIS**

290

**LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Alors, écoutez, je vous propose une pause de dix minutes au cours de laquelle vous pouvez vous inscrire à l'arrière pour venir nous présenter vos préoccupations par rapport à ce dossier par la suite. Alors, dans dix minutes.

295

300

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

---

305

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

**CHANTALE TREMBLAY**

310

**LE PRÉSIDENT :**

Mesdames et Messieurs, si vous voulez bien reprendre vos sièges, on va recommencer. Alors, j'appellerais une première intervenante, madame Chantal Tremblay. Bonsoir madame Tremblay.

315

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

Bonsoir. Merci beaucoup de nous recevoir.

320

**LE PRÉSIDENT :**

C'est vous qui nous recevez chez vous.

**Mme CHANTALE TREMBLAY**

325 C'est vrai, j'allais le dire. Merci de vous arrêter au Témiscamingue. Étant donné les beautés  
naturelles de la région, votre séjour devrait être très agréable, encore faut-il que nous ne vous  
ennuyons pas trop avec nos présentations.

**LE PRÉSIDENT :**

330 Ah, ça, je pense que ce ne sera pas le cas.

**Mme CHANTALE TREMBLAY**

335 Le Témiscamingue est une région minière qui n'exploite aucune mine. Nous avons bien eu  
par le passé de l'exploitation minière aurifère à Belleterre, une mine de silice à Guigues mais rien  
d'autre, sinon beaucoup de prospection, un peu d'exploration, qui a, entre autres, permis  
d'identifier des gisements d'uranium que l'on dit de trop faible teneur.

340 Notre géomorphologie explique en partie le fait que les dépôts identifiés atteignent rarement  
la phase de production, soit que les veines sont trop profondes, discontinues, des difficultés  
d'exploitation particulières associées au fait que la région est isolée, peu peuplée, avec des  
infrastructures limitées, toutes des conditions qui sont aussi celles du moyen nord, mais où la  
production n'est rentable qu'en cas de dépôts très riches.

345 Voilà que l'on revisite les anciens claims d'uranium au Témiscamingue parce qu'ils sont  
aussi porteurs de multi-minéraux très recherchés, les terres rares. Au moins un projet est sur le  
point de demander son autorisation d'exploitation au gouvernement du Québec avant la fin de la  
présente année, le projet Zeus du promoteur Matamec et plusieurs autres claims sont en voie de  
350 réexamen.

Si vous me permettez une comparaison, en économie, quand il existe une demande non  
satisfaite pour un produit, on appelle ça *pent-up demand* – le terme français n'est pas très élégant,  
demande refoulée. Mais, ça explique l'état d'esprit d'une partie de la population du comté, et  
355 surtout de nos politiciens municipaux qui aspirent à du développement minier à presque n'importe  
quel prix.

Pourquoi témoigner sur la filière uranifère? Vous êtes sûrement conscients du fait que  
l'uranium et le thorium sont des coproduits de l'exploitation des terres rares. Nous sommes  
360 habitués en région mines dites multi-minéraux. Dans certains cas, elles sont mises en production  
en fonction de minerais spécifiques, puis, le taux de recouvrement et les aléas du marché font  
déviés les temps de production vers un autre minerai originalement coproduit ou sous-produit.

365 Dans les projets miniers de terres rares sous examen ou en phase exploratoire  
d'exploitation, les prometteurs ne s'intéressent pas à l'uranium et ni au thorium retiré du sol, de  
même qu'ils ne voudraient pas que nous nous y intéressions. Toutefois, des quantités importantes  
se retrouveront autant dans les haldes stériles que dans les résidus miniers, avec non seulement  
les problèmes associés de radiation par la dispersion des poussières, mais tous les risques  
associés à la désintégration des radiations nucléides.

370 Les mines de terres rares sont des mines de la filière uranifère, car elles retirent du sol, le  
broie et le chine pour ensuite le laisser se désintégrer dans les bassins de décantation, à quelques  
centaines de mètres du réseau fluvial du bassin versant du lac Kipawa, du Lac Témiscamingue et,  
par conséquent, de la rivière Outaouais et du fleuve Saint-Laurent.

375 Les audiences sur la filière uranifère doivent inclure les sous-produits uranifères des terres  
rares. La production de terres rares au Québec pourrait être très bénéfique pour l'avenir de la  
province. Elle pourrait ouvrir la porte à des avancées technologiques et de l'innovation importante.  
Récemment, Ressources Québec a investi 4 millions dans le projet Zeus de Matamec.

380 Encore plus récemment, le Premier ministre Couillard a fait saliver nos élus locaux en  
avançant l'idée de partage des redevances minières avec les régions. Mais, avant toutes ces  
prospectives économiques, nous vous suggérons que le Québec se dote d'expertises en  
radioactivités, que des études multipartenaires soient conduites sur les moyens de contenir de  
385 façon sécuritaire les déchets miniers radioactifs, si cela est possible.

390 Qu'un mécanisme de supervision de la radioactivité sérieux et financier à long terme soit mis  
sur pied au Québec. Donc, que la contention de la radioactivité tienne compte de l'effet sur la  
faune largement consommée par les Premières Nations et sur toute la chaîne alimentaire qui,  
entre autres, utilise la pulpe de bois produite sur le même territoire.

395 Que des études de coûts/bénéfices de la filière de terres rares soient financées par le  
gouvernement du Québec et, pour compléter les études de faisabilité des promoteurs, les études  
de retombées économiques du promoteur et du gouvernement régional et les études d'impacts  
environnementaux requises des promoteurs sous la législation fédérale.

C'est tout, merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

400 C'est déjà tout un programme ce que vous venez de suggérer là. Vous l'avez énoncé assez  
court. Je passerai la parole à mes collègues.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

405 Oui, merci beaucoup. Bonsoir, Madame.

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

410 Bonsoir.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

415 Donc, est-ce que je comprends de plusieurs de vos préoccupations, il y a plusieurs points d'affirmation. Dans les premières, vous dites : « Le développement minier, mais pas à n'importe quel prix ». Ça va être quoi à l'inverse? En fait, je vais à contresens de ce que vous avez dit, certains seraient prêts à le faire à n'importe quel prix. Est-ce que j'en déduis que ce n'est pas à n'importe quel prix?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

420 C'est-à-dire qu'on se cache derrière la barrière. En autant que soient respectées les règles environnementales du gouvernement fédéral, etc., etc. Nous savons tous que le diable est dans les détails. Les normes peuvent être dans les études et les plans d'exploitation, et l'on sait comme respectant les méthodes d'exploitation... respecter en principe les normes, mais ensuite, c'est une question d'inspection et de vérification et c'est là que nous avons des problèmes.

430 L'autre problème, c'est sur les déchets et les poussières parce que c'est une région d'eau. Si vous étiez venus en aviron qu'en voiture, c'est une région où nous n'avons que des lacs, des rivières et des marais qui se suivent les uns après les autres, donc, dès que quelque chose entre dans le réseau du bassin versant, ça se disperse partout. C'est probablement une des raisons qui fait que c'est difficile d'exploiter

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

435 Étant donné que vous nous dites que dans les régions on considère actuellement plutôt des mines de multi, vous avez dit multiminéraux, dont les éléments uranium, éventuellement thorium, seraient en trop petite quantité, seraient considérés comme plutôt – on dit dans le jargon, des fois, un contaminant du minerai – si la teneur était très très faible et que la démonstration était faite qu'il y a un moyen de faire un confinement sécuritaire avec des mesures de surveillance à très long terme, est-ce qu'à ce moment-là les gens de votre région trouveraient intéressant ce genre de projet-là?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

445 Oui. Je crois que les gens de la région attendent ce genre de réponse. Il y a peu  
d'accessibilité chez les Premières Nations. Parce qu'elles ont eu des expériences dans le passé,  
on n'a pas toujours respecté les ententes ou les promesses qu'on leur avait faites, donc, si vous  
vous présentez auprès des Premières Nations en leur disant que les normes des mesures du  
450 contrat, etc., seront faites, vous allez rencontrer des gens qui ont des doutes sérieux sur notre  
discours.

En plus, ils ont très peur à une contamination des sols de la faune qu'ils consomment en  
grande partie et de l'eau qu'ils boivent parce qu'ils boivent directement l'eau du Lac Kipawa. Donc,  
je ne peux m'engager au nom des Premières Nations. J'ai, comme beaucoup de gens, vérifié très  
455 peu d'acceptabilité et des craintes élevées.

Ce qui ne facilite pas les choses, parce qu'on veut quand même pas que ça devienne un  
débat entre les Autochtones et les autres occupants, et que nous, on soit perçus comme étant des  
gens qui sont prêts à faire du développement économique à tout prix et qu'on leur vole leur  
460 territoire et, en plus, on le contamine.

Le fait que le Québec se dote d'expertise en radioactivité et ait des instruments de mesure et  
de contrôle est très important dans toutes ces audiences sur le secteur uranifère, et j'y inclus les  
terres rares parce que malgré la quantité qui peut être réduite lors du début de l'exploitation, à la  
465 fin du processus d'affinage, ce n'est pas la même chose.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Ma dernière question – j'en aurais plusieurs, mais compte tenu du portrait de la région – est-  
470 ce qu'actuellement il y a eu des – peut-être pas des études – mais des cas révélés où il y aurait  
déjà de l'uranium dans l'eau potable ou déjà de l'uranium dans certains endroits affectant la  
population avant même qu'il y ait de l'exploration ou de l'exploitation? Est-ce que c'est un  
problème régional qu'on a vu dans d'autres régions? On appelle ça le « bruit de fond », il est élevé  
dans certains puits. Est-ce que ça se présente chez vous ça?

475

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

Pas à ma connaissance. Mais, il y a des gens qui sont plus aptes à répondre à cette  
question parce que je suis revenue en région il y a seulement cinq ans, donc, j'ai peut-être perdu  
480 un bout de l'histoire. Il y a des gens ici en santé publique et des gens en développement  
économique qui pourraient vous le dire, mais pas à ma connaissance.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

485 Je vous remercie, Madame.

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

490 Merci.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Est-ce que je peux vous poser quelques questions Madame?

495 **Mme CHANTALE TREMBLAY :**

Oui.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

500 Ce ne sera pas long. Vous avez fortement insisté à l'effet que les terres rares devraient faire partie du mandat de notre commission. Vous avez aussi dit que la présence de sous-produits, de coproduits qui se retrouveraient éventuellement dans les rames de résidus constituent pour vous une préoccupation. Et vous avez soulevé aussi les enjeux économiques associés non seulement à l'exploitation, mais également à la gestion de ces résidus. Pour vous, les enjeux économiques –  
505 tout d'abord une question très ponctuelle, est-ce que Matamec vous a consultés, a procédé à des consultations publiques pour son projet de terres rares?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

510 Matamec avait établi une table de consultation au début du processus, mais les ondes radio sont un peu fortes depuis quelques mois parce qu'ils n'ont pas terminé leur étude d'impacts et, par contre, l'accessibilité sociale s'étant avérée pas complètement acquise, il y a de plus en plus de questions de la part du public, dont la communication – je ne dirais pas qu'elle est rompue, mais...

515 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

À votre connaissance, est-ce que la préoccupation relative à la présence d'uranium et de thorium dans les résidus a été présentée, a été exposée au promoteur?

520



**Mme CHANTAL TREMBLAY :**

525 Le promoteur nous dit que c'est insignifiant. Et le promoteur dit aussi aux financiers, au secteur financier qu'il n'aura pas besoin de faire des mesures de contention et de gestion des résidus plaqués or. Nous, c'est ce qu'on veut des mesures plaquées or.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

530 J'aimerais ça que justement vous touchez le point névralgique sur lequel je voulais vous questionner. C'est quoi pour vous la gestion plaquée or? Est-ce que ça fait partie... est-ce que vous considérez que les enjeux doivent toucher tout le cycle, je dirais le cycle de vie de l'uranium dès son exploitation jusqu'à son, je dirais sa gestion avec une certaine garantie avec 100, 200, 300 ans? Est-ce qu'on devrait considérer tout le cycle de vie dans ces aspects économiques que vous soulevez?

535

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

540 Et c'est pour ça que je parle d'une étude coûts/bénéfices parce que – moi, je suis économiste – et je vois bien que les redevances ne paieront pas pour l'impact sur l'infrastructure. Ça, c'est une chose. Mais disons que Revenu Québec aura des revenus par les revenus d'emploi, si ce n'est que les revenus d'impôt de la minière elle-même, ils ont des coûts élevés, donc, les revenus sont moins importants. Mais, les coûts seront très élevés, mais les coûts à long terme. Du côté des populations autochtones, on dit même qu'on devrait avoir un programme de formation des enfants sur les dangers de la radioactivité. Là, ils commencent à s'en prémunir. Ils sont rendus  
545 beaucoup plus loin que nous parce qu'ils commencent à...

550 Nous avons eu les sessions d'information, il y a environ trois semaines, dans la région de Kipawa avec plusieurs experts, dont Gordon Edwards de... c'est *Mine Watch*. L'étude d'acceptabilité sociale qui a été réalisée par une des Premières Nations a été présentée et c'est là que toutes ces préoccupations-là sont ressorties.

555 Leurs préoccupations sont beaucoup plus personnelles, beaucoup plus sur leur vie de tous les jours, savoir s'ils pourront consommer la viande qui viendra de cette région. C'est assez touchant pour quelqu'un qui est un peu plus loin, quand même à 85 ou 100 kilomètres, et qui l'analyse plus dans une perspective économique coûts/bénéfices. Est-ce que ça vaut la peine? Quels seront les impacts? Est-ce qu'il y aura des poussières et de la contamination des eaux? Mais eux, c'est très personnel, c'est vraiment leur vie de tous les jours.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

560

Ce serait intéressant si jamais vous essayez de suivre – et je vous encourage à le faire – les travaux de la commission jusqu'à la toute fin, ce serait drôlement intéressant qu'en troisième phase, vous puissiez nous déposer un mémoire – ça peut être avant la troisième phase, en fait, c'est comme vous voudrez – un mémoire dans lequel vous nous indiqueriez quels sont les coûts qui, selon vous, devraient être internalisés plutôt qu'externalisés en considérant un horizon temporel, c'est-à-dire un horizon suffisamment long selon vous à partir duquel vous considèreriez que, bon, on a tout couvert le cycle de vie de l'uranium, du thorium, des substances radioactives. Ce serait sûrement intéressant pour la commission d'avoir des avis sur ce point-là.

565

570

Merci, Madame.

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

Merci beaucoup.

575

**LE PRÉSIDENT :**

Si vous permettez, j'en aurais une petite dernière moi aussi. Je voudrais savoir si dans la région les expériences que vous avez eues dans le suivi des mines vous donne l'impression – comment dire – que l'appareil gouvernemental est suffisamment équipé et qu'il y a un niveau d'insécurité – comment dire – qui vous sécurise? Quelle est l'expérience que vous avez de ça ou qu'est-ce que vous entrevoyez, qu'est-ce que vous pouvez nous en dire? Avez-vous l'impression qu'on est suffisamment outillés et qu'on fait le travail avec rigueur?

580

585

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

Nous faisons face à une problématique particulière lorsqu'on s'adresse à la filière uranifère à laquelle je m'adresse un peu par le biais à cause des contenus uranifères des terres rares. Et ce n'est pas la même chose pour les mines multi-minerais comme Osisko qui est l'exemple le plus moderne. Ici, nous parlons beaucoup d'exploitation minière des années 50-60 pour décrire le n'importe quoi, le n'importe comment, pollution des rivières, acides un peu partout.

590

Et surtout aucune préoccupation... quand vous parliez de l'horizon temporel, dans l'horizon temporel, il faut inclure les changements climatiques. Et ça, ça devient une problématique extrêmement compliquée pour les bassins de décantation et les volumes d'eau qui sont en changement continu actuellement avec des pluies torrentielles que nous n'avions pas par le passé.

595

600           Donc, de ce côté-là, nos préoccupations sont adressées beaucoup plus souvent à un sec-  
teur universitaire et, dans ce cas-là, on parle de l'UQAM et de l'Université du Québec en Abitibi-  
Témiscamingue qui se préoccupent de l'horizon à long terme en fonction des changements  
climatologiques et qui se préoccupent aussi de commencer à mettre sur pied les standards de  
605           développement durable dans les phases d'exploration et plus tard d'exploitation aussi minier. Ils  
répondent davantage à nos préoccupations, tout en faisant le pont entre les producteurs, les  
promoteurs et les citoyens que ce qu'on peut voir du côté du gouvernement. Je m'excuse.

**LE PRÉSIDENT :**

610           Avez-vous l'impression que ces chercheurs se penchent suffisamment sur les effets  
fauniques et la chaîne alimentaire qui est, comme vous l'avez dit, une source majeure des  
préoccupations chez les Autochtones?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

615           Je ne crois pas.

**LE PRÉSIDENT :**

620           Non?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

625           Non.

**LE PRÉSIDENT :**

630           Et dans la région, si cette préoccupation est forte, comment vous expliquez cette absence  
de recherche ou d'intérêt scientifique sur ces aspects-là?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

635           En ce moment, on n'est même pas capables de sauver le caribou forestier, on a des...  
donc, on n'est pas... Et n'oubliez pas qu'ici, on est un peu la queue du poisson, il n'y a pas  
beaucoup de population, les recherches et les exemples d'applications qui sont dirigées  
directement au Témiscamingue sont infimes. Et nous faisons face à une population du côté des  
Autochtones qui est une population qui était nomade jusqu'à très peu, là, il y a très peu de temps.

640 Donc, il y a toute une problématique de définition du droit ancestral et de territoire ancestral qui est encore plus compliquée que celle des Cris ou des Innus parce qu'ils se déplaçaient sur le territoire. Donc, l'utilisation qu'ils faisaient du territoire était beaucoup plus grande. Donc, les sociétés qui sont nomades en fonction des capacités de supporter leur vie et leur intimité, de survie, elles se déplaçaient et autant du côté Québec qu'Ontario, donc, c'est encore plus compliqué.

645 **LE PRÉSIDENT :**

650 Vous avez dit en tout début, je dirais, de la partie des recommandations que vous avez faites, que vous souhaitiez qu'on développe une expertise en matière de radio nucléide. Et vous avez dit aussi que vous espériez qu'il y ait un renforcement, une sorte de raffermissement, si j'ai bien compris et, à la suite, révision en ces matières. Vous avez l'impression que cette masse critique scientifique et administrative n'est pas là présentement?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

655 C'est l'impression que nous avons et c'est, dans certains cas de certains experts qu'on a consultés, l'affirmation qu'ils nous ont faite.

**LE PRÉSIDENT :**

660 Donc, à ce moment-là, ça veut dire que si on met les pieds – si je vous suis – si on met les pieds dans cette direction, non seulement il faudrait développer l'expertise mais aussi augmenter les moyens pour contrôler et superviser sur le terrain, etc. Ne pas qu'avoir des normes, finalement.

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

665 C'est la grande crainte sur les terres rares. C'est beau avoir des normes, mais dire que le plan d'exploitation les respecte. Il y a une très grande partie de la population qui croit que qui va aller vérifier que c'est respecté.

670 **LE PRÉSIDENT :**

675 Mais, c'est pour ça que je vous posais la question sur, je dirais, votre expérience plus récente de l'expertise soit du ministère de l'Environnement ou des Ressources naturelles, enfin, du gouvernement globalement. Je comprends très bien que dans les années 50-60, c'était le *free for all*, puis bon, le portrait n'était pas nécessairement très très rigolo. Mais aujourd'hui, d'après ce que vous en savez.

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

680 Mais, écoutez, il y a des normes.

**LE PRÉSIDENT :**

685 D'affermissement ou si...

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

690 Il y a des normes, puis, il y a des amendes. Osisko a eu peut-être 64 incidents avec trop de gaz libérés ou trop de poussières. C'est ce qui arrive. Mais, s'il y a des incidents qui impliquent des radionucléides, est-ce que c'est la même chose? Est-ce qu'on va attendre que toute la rivière Kipawa, le Lac Témiscamingue et jusque devant le Parlement d'Ottawa, soient pollués pour dire : C'est un accident.

**LE PRÉSIDENT :**

695 Vous, vous n'êtes pas très rassurée par le système d'inspection, c'est ce que je comprends. Est-ce que j'interprète mal vos paroles?

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

700 Vous ne les interprétez pas mal, et j'essaie de ne pas être radicale.

**LE PRÉSIDENT :**

705 Bon, bien, o.k. O.k., je pense que votre message est clair, Madame.

**Mme CHANTALE TREMBLAY :**

710 Je vais rester à la table parce que la personne suivante qui a une présentation à faire a une très grosse grippe et se sent incapable de le lire.

**LE PRÉSIDENT :**

715 Ah bon, bien alors, il n'y a pas de problème. Si Madame peut venir. Vous êtes Madame Lebel.

---

**DENISE LEBEL**

720

**Me DENISE LEBEL :**

Je suis en train de le lire, là, mais je ne suis pas capable...

725

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très courageux de votre part de venir vous voir malgré votre état. Alors, Madame Lebel, allez-y ou avec la dame qui vous accompagne.

730

**Mme DENISE LEBEL :**

Je vais essayer, si je ne peux pas, je vais lui donner.

735

Cette mine n'est pas une mine comme les autres à cause de la radioactivité. À la dernière rencontre qui a lieu à Kipawa, les experts ont dit qu'il va y avoir un nuage de poussière radioactif qui va être formé par les bassins de décantation et qui va se promener avec le vent. Ce qui veut dire que si le vent souffle vers le nord, il y aura des possibilités de retombées radioactives sur les terres et les fermiers pourraient perdre leurs terres et leurs animaux.

740

Une fois radioactif, ça prendra des milliers d'années à nettoyer et encore même plus important, cette poussière pourrait développer le cancer. Les mines de terres rares, d'uranium ne devraient pas exister au Canada. Le désastre écologique pourrait être plus important que les revenus.

745

Dix à douze camions par jour voyageront les chemins de notre région. Les risques d'accidents seront présents, soit collisions avec les animaux ou renversements et fuites. Ils vont également utiliser 160 millilitres d'eau à l'heure et cela pendant 15 années. Seulement 85% va retourner au plan pour être traitée, analysée et retournée dans l'environnement. Comment peut-on penser que ça ne se gaspillera pas notre eau?

750

On m'a dit dans la première rencontre, ils ont mentionné qu'ils perdraient 15% dans l'exploitation, ce qui veut dire dans notre environnement, il pourrait y avoir de l'acide qui ne sera pas traité et qui pourrait s'échapper par le *run off*, le «ruissement» dans le bassin versant dont sa tâche est de nettoyer l'eau. Le ph changerait dans notre lac et l'acide pourrait détruire nos plantes et nos poissons.

755

760 Ces liquides toxiques pourraient résider longtemps dans notre environnement et les conséquences seraient épouvantables si l'eau souterraine était polluée. Ils ne placeront pas de doublures dans les bassins de décantation secs, et ce qui est plus dangereux, c'est le contenu de ces bassins.

765 Une question à se poser. Est-ce que ça va rejoindre notre eau potable avec la pluie et la neige? Ils utilisent le Lac Kipawa pour ajuster le niveau du fleuve Saint-Laurent. Notre eau est aussi l'eau pour des millions de personnes qui vivent aux alentours de la rivière des Outaouais. Comment peut-on polluer cette eau? C'est la pire place pour commencer une mine comme celle-ci à cause du danger de détruire tant d'eau. Le bassin de décantation va être là pour le restant de notre vie, et nous allons nous inquiéter à chaque année en se posant la question suivante : Est-ce que c'est cette année que ça va rejoindre notre eau potable ou est-ce que ça va être l'année prochaine?

770 Si la radiation rejoint notre eau, nous n'avons pas le choix que de déménager. Ils ont dit que cette mine créera 229 emplois sur une période de 15 ans. C'est combien d'emplois ça par année? Risquer de détruire notre environnement, notre eau pour si peu d'emplois.

775 D'après la nouvelle Loi, nous avons le droit de dire non à cette mine et nous devons tous nous mettre ensemble pour l'arrêter. S'il vous plaît, laissez-le savoir à tout le monde parce que c'est très important.

780 Sur la terre, la bonne eau est limitée, nous devons la protéger toute l'eau potable que nous avons. Une fois commencé, ce n'est pas comme si on peut dire : «On a fait une grosse erreur, on va la réparer », une fois contaminée, c'est contaminé pour des milliers d'années. En fait, les terres rares ne sont pas rares puisqu'on peut en retrouver un peu partout.

785 Par exemple, à Lebel-sur-Quévillon, il y a 250 millions de tonnes. Au Saguenay, 460 millions de tonnes et au *Strange Lake* nord du Québec à la frontière du Labrador, il y a 230 millions de tonnes. Allons-nous vraiment détruire tout le Québec jusque parce que nous avons ces ressources? Lorsque nos terrains et nos eaux seront ruinés, où allons-nous aller? Si ça fait trop de dommages, ça devrait être non, et ce, sans y penser deux fois. Nous avons qu'une seule planète et il faut la protéger. Nous le devons à nous-mêmes et à la prochaine génération de préserver l'environnement afin que nous puissions laisser à nos enfants un monde durable.

795 Puis, je reste sur le Lac Kipawa et je viens d'une grosse famille de 15 enfants, et puis, on est peut-être une centaine en tout, avec les nièces et les neveux et les petits-enfants. C'est correct ça parce que le gars qui est venu trois semaines passées, le docteur, il a dit que ce nuage de radiation-là était pour se promener, puis certains vont avoir le cancer. Mais lesquels? Ceux qui ont le système moins fort et ceux-là avec le système moins fort, c'est les enfants puis les vieillards. Je

800 ne comprends pas comment on peut faire ça, je ne comprends pas ça *pantoute* parce que la radiation et l'uranium, si tu le touches pas, il n'y a pas trop de radiation. Mais, commence à le casser, puis, ça va être différent. Pourquoi mettre toute la vie en jeu de tout le monde? C'est ça que je ne comprends pas.

805 Puis, j'en ai fait des recherches depuis qu'ils ont dit que cette mine-là était pour commencer, j'en ai fait beaucoup. Pourquoi ça ferait un gros dommage dans tout le pays, puis nous autres ça n'en ferait pas? Ça, c'est pas vrai. Excusez-moi.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

810 Je pense qu'on va vous laisser reprendre votre souffle. Si vous êtes intéressée à reprendre les échanges avec nous, si vous voulez reprendre votre temps, prenez votre temps, Madame.

**Mme DENISE LEBEL :**

Oui, je vais prendre un *drink*.

815 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

On a malheureusement juste de l'eau.

**LE PRÉSIDENT :**

820 J'aimerais vous poser une question. Vous avez fait référence à une rencontre d'experts récente au Kipawa. Pouvez-vous nous donner des précisions qu'est-ce que c'était cette rencontre ou cette réunion?

825 **Mme DENISE LEBEL :**

C'était pour informer le monde de qu'est-ce qui était pour arriver, puis le danger.

**LE PRÉSIDENT :**

830 Qui a organisé ça?

**Mme DENISE LEBEL :**

835 Le APART.



**LE PRÉSIDENT :**

C'est?

840

**Mme DENISE LEBEL :**

APART. C'est une compagnie... c'est APART, c'est une – comment tu dis ça? – de ressources. C'est ça.

845

**LE PRÉSIDENT :**

Et puis quand vous parliez du docteur, c'était-tu le docteur Edwards?

850

**Mme DENISE LEBEL :**

Oui, c'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

855

O.k., je comprends.

**Mme DENISE LEBEL :**

860

Et là, il a expliqué que ce nuage-là, on sait pas là, «*as the crow flies*», comme l'oiseau vole. Dans le Nord, sont pas loin non plus là. Tu sais, si tu suis le chemin, c'est loin, mais «*as the crow flies*» c'est pas loin. Comme l'oiseau vole, c'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

865

Oui, à vol d'oiseau.

**Mme DENISE LEBEL :**

870

Puis, c'est ça là, ça va détruire quoi? C'est comment, qui va vouloir? Mais, tu sais, si elle est détruit, là, tu ne peux pas la refaire, là, tu ne peux pas dire : O.k., j'veais recommencer. C'est ça qui est important.

**LE PRÉSIDENT :**

875

Le projet de mine qui vous préoccupe, est-ce que c'est le projet Matamec?

**Mme DENISE LEBEL :**

Oui, c'est ça.

880

**LE PRÉSIDENT :**

Il y aurait une étude d'impacts, une audience publique là-dessus.

885

**Mme DENISE LEBEL :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

890

Ce n'est pas ici qu'on va trancher cette question. Nous, on ne vise pas les projets, il faut quand même comprendre.

**Mme DENISE LEBEL :**

895

Oui, c'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

900

Nous, on vise la filière en général. Je voudrais comprendre une chose. Vous n'avez absolument pas confiance dans quelque mesure de contrôle que ce soit?

**Mme DENISE LEBEL :**

905

C'est parce que j'ai tout lui, moi. J'ai lu le projet de Matamec, puis là, ils ont dit dans leur projet, puis, le monde qui ont été en meeting ont dit qu'il y avait 15% qu'ils perdaient dans l'exploitation. C'est beaucoup ça là, là, du 10 à 12, 30 là, c'est beaucoup, puis 365 jours fois 15 ans, c'est beaucoup.

910

**LE PRÉSIDENT :**

Vous parlez de perte de l'eau ou de matériaux?

**Mme DENISE LEBEL :**

915

Ça a l'air que c'est l'acide avec l'eau.

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, o.k., je comprends.

920

**Mme DENISE LEBEL :**

Puis là, c'est dans l'exploitation.

925

**LE PRÉSIDENT :**

En phase d'exploitation.

**Mme DENISE LEBEL :**

930

Oui. C'est beaucoup. Puis, ce n'est pas d'attendre que tout soit détruit pour dire : On va réparer ça. Ça ne sera pas réparable.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

935

Dans le fond, ce que vous nous demandez – parce que nous, comme monsieur Francoeur disait, notre président vous le fait remarquer – on ne peut pas discuter un projet à la fois dans quelque région que ce soit, on n'a pas les études d'impacts d'aucun des projets qui sont en cours, ce n'est pas l'endroit.

940

C'est sûr qu'éventuellement, si le projet évolue, il y aura une étude d'impacts publique et il y aura beaucoup d'experts des différents paliers de gouvernement qui vont passer sur ce projet-là pour voir justement... ces gens-là aussi sont capables de voir si c'est raisonnable ou pas les impacts que ça pourrait avoir.

945

Ce n'est pas parce que je veux vous rassurer, mais je peux vous dire que quand même, ça, ça se fait. Ça reste que... Ce que vous nous demandez dans le fond, c'est de s'assurer que quel que soit le projet, que ce soit un projet avec de l'uranium associé ou que ce soit autre chose, qu'on s'assure qu'il n'y ait pas d'impacts tels qui soient irréparables, que ce soit les poussières qui seraient sorties de là ou que ce soit le confinement, le genre de confinement qu'on fait, le genre de parc, qu'ils appellent les bassins ou qu'ils appellent parcs à résidus.

950

Donc, on s'assure, nous comme commission, d'aller chercher les informations pour vous, pour que ces aspects-là soient bien documentés, pour ne pas qu'on laisse faire n'importe quoi. C'est ce que je comprends que vous nous demandez de faire.

955

**Mme DENISE LEBEL :**

960 Oui, mais disons, eux autres, ils vont être dans le bois, qui va aller « checker » qu'est-ce qu'ils font? C'est ça que je veux dire, là.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

965 Puis, qu'on ajoute à ça, comme la précédente intervenante nous le faisait remarquer, que ça prend des mesures de suivi avec les moyens pour le faire ce suivi-là, pas juste d'avoir des normes, mais s'assurer qu'il y a du personnel capable de le faire. C'est aussi la demande que vous nous faites.

**Mme DENISE LEBEL :**

970 Oui, mais si ça fait des gros désastres, tout le monde qui ont essayé les terres rares, ç'a fait des gros désastres. Pourquoi que ça n'en ferait pas un ici? Puis, nous autres, l'eau qu'on a, ça s'en va dans la rivière Outaouais, puis, c'est l'eau de combien de millions de personnes? C'est ça que j'essaie de dire, on ne peut pas contaminer toute cette eau avec de la radiation et de l'acide.  
975 C'est ça que j'essaie de dire. C'est trop dangereux de le faire dans cette région ici. Si ça serait à quelque part que ça n'affecterait pas l'eau, bien là, ça serait différent.

**LE PRÉSIDENT :**

980 Ça, je comprends le sens de vos préoccupations, ça, je les note très bien. - Est-ce que toi tu as une question?

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire**

985 Oui. En fait, ce que vous nous dites aussi, c'est que nous devrions considérer les projets de terres rares comme faisant partie de notre mandat et peut-être nous amener à nous positionner là-dessus également? C'est bien ça?

**Mme DENISE LEBEL :**

990 Oui. Parce que les terres rares, il y a de l'uranium dedans. Comment ça se fait que ce n'est pas dans la mine...

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

995

Je vous ai très bien compris. Et dans votre cri du cœur, vous avez dit : «Écoutez, c'est nous qui devrions décider»?

**Mme DENISE LEBEL :**

1000

Oui. Mais, dans la nouvelle Loi, ça dit que nous avons le droit de dire non, qu'on la veut pas cette mine-là. C'est pas ça?

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1005

Écoutez. Ce que j'aimerais savoir, c'est qui ça «nous»?

**Mme DENISE LEBEL :**

1010

Nous?

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Nous, c'est qui?

1015

**Mme DENISE LEBEL :**

C'est le Témiscamingue puis le comté Témiscamingue.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1020

C'est le comté? La municipalité? La MRC?

**Mme DENISE LEBEL :**

1025

Bien là, c'est ça.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1030

C'est qui «nous»?

**Mme DENISE LEBEL :**

La Ville de Témiscamingue, le Lac...

1035

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Ça doit être...

1040

**Mme DENISE LEBEL :**

C'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1045

C'est l'ensemble des villes?

**Mme DENISE LEBEL :**

1050

Oui.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

C'est l'ensemble des villes?

1055

**Mme DENISE LEBEL :**

Oui. Comme là, je suis certaine, moi ici, le monde qui reste dans le Nord, eux autres, s'ils ne savent pas à propos de ce nuage-là qui va se promener et qui va – comment tu dis ça? – avoir des retombées radioactifs, ils n'en veulent pas de ça eux autres non plus, je suis certaine de ça. Tu sais, là ils vont gaspiller toutes les terres, puis, les animaux qui vont mourir. Tu sais, c'est ça qu'il faut penser.

1060

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1065

Pour vous, le «nous» serait non seulement...

**Mme DENISE LEBEL :**

1070

Le comté de Témiscamingue. C'est ça que ça s'appelle. Parce que je suis certaine, s'ils savaient qu'est-ce qui va arriver, ils n'en voudraient pas eux autres non plus. C'est ça.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Parfait, merci, Madame.

1075

**Mme DENISE LEBEL :**

O.K.

1080

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, on va remercier madame.

1085

---

**ALAIN BOUCHER**

**LE PRÉSIDENT :**

J'appellerai monsieur Alain Boucher.

1090

**M. ALAIN BOUCHER :**

Bonsoir.

1095

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Boucher.

**M. ALAIN BOUCHER :**

1100

Alors, moi, j'interviens comme simple citoyen. Bon, je ne suis pas très instruit là-dessus. Je le suis de plus en plus parce que j'ai fait beaucoup de lectures parce que ça m'interpelle, puis, j'ai tombé sur une étude d'un monsieur qui fait une maîtrise, un étudiant à la maîtrise en environnement – un monsieur Vincent Rivest – qui a sorti sa maîtrise, le résultat de sa maîtrise en août 2013.

1105

Il écrit ceci dans sa maîtrise : « *Selon les nombreuses sources consultées, aucun niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est sécuritaire. Les dommages à l'ADN peuvent donc survenir et être la cause de cancers à long terme. Par ailleurs, les structures de confinement des résidus miniers et des stériles, menaces principales de cette activité, peuvent certainement défaillir à court, moyen ou à long terme. De ce fait, plusieurs contaminants seront relâchés dans*

1110

1115 *l'environnement. Les personnes fréquentant et s'alimentant des ressources de ce territoire seront exposées à la toxicité chimique et radiologique de radio nucléide. De plus, le radon s'échappant des mines est depuis toujours une source de cancer des poumons chez les mineurs. L'évacuation de ce gaz à l'extérieur de la mine ne fait que transférer le problème des mineurs à l'environnement. Une étude avance que ces poussières peuvent se déplacer jusqu'à 250 kilomètres par jour avec un vent de 10 kilomètres à l'heure. Les instances régissant les mines d'uranium affirment eux-mêmes qu'aucune méthode d'isolement n'est efficace ».*

1120 Selon moi, suite aux lectures que j'ai faites à ce sujet, je crois que les mines uranifères, c'est très dangereux et ne devraient pas se situer près des habitations, près des gens qui habitent près de la... où est-ce qu'il y a de la vie. Ça devrait être loin de la vie parce que c'est dangereux.

1125 On a suffisamment de cancers comme ça avec d'autres choses qui nous entourent que de créer davantage de cancers puis d'expositions à des radiations. On est assez exposé parce que j'ai vu... on est assez exposé aux radiations, je trouve qu'en rajouter pour de l'argent, je pense qu'il vaut mieux être un peu plus pauvre et être dans un environnement agréable et sain que de s'enrichir, puis d'être obligé de déménager.

1130 Voilà, c'est tout.

**LE PRÉSIDENT :**

1135 Attendez un petit peu, est-ce qu'on pourrait vous poser quelques questions?

**M. ALAIN BOUCHER :**

Oui, vous pouvez.

1140 **LE PRÉSIDENT :**

J'en aurais une à vous poser à propos du confinement des stériles. Pour vous, des garanties, si un gouvernement voulait demander des garanties, il faudrait les donner sur quel horizon temporel? Disons 15 ans?

1145 **M. ALAIN BOUCHER :**

1150 Vous savez, les radiations, ça dure des milliards d'années, des mille années. Comme c'est là, les garanties – ce que j'ai vu tantôt – c'est que quand la mine est déclassée, après quelques années, sont plus responsable. C'est qui les responsables? C'est tous nous autres les colons, les cons de citoyens. On va voir ça là.



1155 Ça devrait être la mine. Puis là, de toute façon, ces mines-là, ils font faillite. Quand que ça vient trop dur pour eux autres, là, ils déclarent faillite, puis ils changent de nom, puis ils se repartent sur un autre nom. Selon moi là, connaissant les humains et la facilité de chercher le détournement des choses... J'ai plus d'inquiétude, j'ai une certitude que c'est dangereux, puis qu'il va arriver des choses. C'est plus une inquiétude, c'est une certitude selon moi. Quand on sort du minerai radioactif du sous-sol... en tout cas, c'est une certitude.

1160 **LE PRÉSIDENT :**

Ce que vous pensez, c'est que le problème va devenir hors de contrôle un moment donné, il n'y aura personne pour s'en occuper, sauf les citoyens?

1165 **M. ALAIN BOUCHER :**

C'est ça. Parce que j'ai lu partout où est-ce qu'il y a de l'uranium dans le monde, il y a eu des déversements radioactifs, un peu partout et à des kilomètres à la ronde.

1170 **LE PRÉSIDENT :**

1175 Puis, est-ce que vous faites une différence entre la manière dont ça s'est développé dans les années 50 – tout le monde le sait, il y a des mines célèbres en Ontario pour le dégât environnemental que ça a engendré et puis qu'est-ce qui se passe aujourd'hui – est-ce que pour vous il n'y a pas de différence ou s'il y a une différence?

**M. ALAIN BOUCHER :**

1180 Avec ce qui se passe aujourd'hui, j'ai lu... au niveau de la France, ils ont beaucoup de mines uranifères parce qu'eux autres, ils exploitent l'uranium pour leurs centrales nucléaires. Puis, à date, ils ont des problèmes de radioactivité un peu partout dans la France, comme c'est là, autour des sites miniers, puis ça s'étend sur des kilomètres. Ce que j'ai lu.

**LE PRÉSIDENT :**

1185 Les sites miniers ou les centrales nucléaires?

**M. ALAIN BOUCHER :**

1190 Des centrales nucléaires et des sites miniers aussi. Parce que là, ils ont utilisé...

**LE PRÉSIDENT :**

Ce n'est quand même pas le même niveau de radioactivité entre une centrale nucléaire...

1195 **M. ALAIN BOUCHER :**

Non, non, c'est les sites miniers surtout.

**LE PRÉSIDENT :**

1200

Et quand vous dites qu'aucune mine ne devrait être près des habitations, vous voyez à peu près quelle distance si c'est de la sécurité?

**M. ALAIN BOUCHER :**

1205

Vous savez, avec les vents, comme ici, quand il fait les tempêtes, là, à Montréal, au bout de 36 heures, la tempête est à Montréal. Au bout de 48 heures, elle est rendue en Gaspésie, fait que les vents voyagent. S'il y a une mine au Témiscamingue, les gens de la Gaspésie vont s'en ressentir, ils vont ressentir le radon qui va se promener par les poussières. Fait qu'on n'est pas à l'abri à 500 kilomètres, c'est sûr. C'est pour ça qu'à la grandeur du Québec, il faudrait... Une mine d'uranium, ça serait bon dans le désert, dans un désert assez grand, c'est là que je vois ça.

1210

**LE PRÉSIDENT :**

1215

À la condition qu'il n'y ait pas de monde dans le désert...

**M. ALAIN BOUCHER :**

À la condition qu'il n'y ait pas personne qui passe là.

1220

**LE PRÉSIDENT :**

... si je vous comprends bien. D'accord.

1225 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Je ne pense pas que vous puissiez répondre. Écoutez, vous avez fait référence à un mémoire de maîtrise d'un étudiant.

1230 **M. ALAIN BOUCHER :**

Oui.

1235 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

J'ai dirigé plus d'une centaine d'étudiants à la maîtrise et je me faisais toujours un malin plaisir de les questionner jusqu'à épuisement – ce que je ne ferai pas ce soir avec vous – vous avez fait référence à un mémoire de maîtrise , je voulais savoir – parce qu'on peut bien sûr sur... ce sont des documents publics, on peut les consulter.

1240 **M. ALAIN BOUCHER :**

Je vais vous donner...

1245 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

C'est noté.

1250 **M. ALAIN BOUCHER :**

O.K.

1255 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Mais, ce que je voulais savoir, si dans vos lectures de ce mémoire, vous avez vu certaines informations qui touchent l'exposition des gens à des substances radioactives, parce que vous avez indiqué que, que les gens allaient être exposés selon cette étude, allaient être exposés à des substances toxiques. Est-ce que dans ce mémoire-là, on a documenté un peu la chose?

1260 **M. ALAIN BOUCHER :**

1265 On a parlé des mineurs qui étaient exposés, on a fait des études au niveau... Ils disaient que les résultats que les mines ont sortis au niveau de l'exposition, ils disaient que dans l'ensemble, les employés des mines n'avaient pas beaucoup... c'est-à-dire pas un taux beaucoup plus élevé de cancers. Mais, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont pris tous les employés des bureaux pour sortir les normes d'exposition, ils ont pris les employés des bureaux, qui ne sont pas exposés pour faire la moyenne, ça a changé la moyenne. Parce que les mineurs sont très exposés au radon et aux poussières et aux choses ionisantes, la radioactivité ionisante. C'est ça.

1270

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. On vous remercie.

1275

---

**ANDRÉ LAPIERRE**

**LE PRÉSIDENT :**

1280

J'appellerais le prochain participant inscrit sur ma liste, Monsieur André Lapierre. Bonsoir.

**M. ANDRÉ LAPIERRE**

1285

Bonsoir. Moi, j'allais vous parler de certaines aberrations qu'il y a dans la Loi des mines. Entre autres, vraiment où est-ce qu'on demande aux mines de s'auto-surveiller. Ce qui est loin d'être rassurant, surtout dans les milieux inhabités où la chose peut facilement passer inaperçue.

1290

Le ministère de l'Environnement ou le ministère des Ressources naturelles vont faire eux-mêmes en mettant en place les effectifs nécessaires pour contenir une fuite de résidus radioactifs de façon diligente, et ce, avant le début de toute exploitation. Étant donné la nature radioactive de ces résidus, ils ne peuvent pas compter sur un système de vérification après les plaintes parce que les dommages sont trop importants.

1295

Faut-il encore que le ministère de l'Environnement élabore des critères de protection de l'eau pour la préservation de la vie aquatique et pour la toxicité radiologique. Donc, en ce moment, je ne crois pas du tout que le Ministère est en mesure même d'évaluer s'il y a contamination de l'eau ou non, puis, à quel point est-ce que ça peut être dommageable. Ça, encore là, c'est par des lectures que j'ai faites. Je m'intéresse à la question depuis peu, étant donné qu'on est soudainement menacé par... la qualité de notre environnement est menacée par une exploitation minière.

1300

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez terminé?

1305

Je me permettrais une question. Vous dites que vous doutiez de la capacité du Ministère d'élaborer des critères de protection sur l'eau, mais, il y en a déjà des critères.

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1310

Sur les radios nucléides, les contaminations en dioxyde dans l'eau?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1315

Pour l'eau potable.

**LE PRÉSIDENT :**

1320

Pour l'eau potable, oui. Est-ce que vous parlez pour les critères de vie aquatique?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1325

Oui, je pense que c'est ça qui était... bien, la vie aquatique, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

O.k. ce sont les critères de la vie aquatique. Donc, à votre avis, ça n'existe pas en ce qui touche la radio nucléide?

1330

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Pas selon les lectures que j'ai faites, ça c'est des informations récentes que j'ai vues.

**LE PRÉSIDENT :**

1335

Et vous ne croyez pas, comme vous dites, le message n'est pas capable de changer ça. Donc, pour vous, c'est une question d'effectifs, une question d'expertise?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1340

Oui, absolument. Ce que j'ai su, ce que j'ai pu lire, c'est qu'il y avait cinq inspecteurs pour tout le territoire du Québec ou quelque chose d'aberrant comme ça. Donc, ils ne sont pas en mesure en ce moment de faire un suivi s'il y a du ruissellement dans l'environnement.

1345

**LE PRÉSIDENT :**

Tout à l'heure, une dame qui participait nous a dit que, bon, elle a développé beaucoup le sujet des terres rares. C'est accepté que quand on broie de la roche, qu'on peut libérer des radios

1350 nucléides. À votre connaissance, dans les mines qu'il y a eu dans la région, est-ce qu'on a déjà  
vérifié si ces haldes minières contenaient des radios nucléides? Parce qu'il peut en avoir pas juste  
avec les terres rares, mais techniquementl peut y en avoir avec du minerai d'or, quand ils ont fait  
l'extraction de cuivre. Mais, à votre connaissance – je ne sais pas si vous avez lu des choses en  
rapport avec ça – est-ce que vous avez entendu parler qu'il y avait des radios nucléides dans  
d'autres sortes de résidus haldes minières?

1355

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Non, pas à ma connaissance.

1360

**LE PRÉSIDENT**

Vous n'avez pas entendu parler de ça?

1365

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Non.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1370

En fait, selon vous, qui devrait être responsable du suivi? Est-ce que ça devrait être ce  
Ministère, mais qu'on le dote de personnes-ressources ou est-ce que ça devrait être un autre  
Ministère? Est-ce que ça devrait être un organisme qu'on créerait? Qui, selon vous, devrait être  
responsable?

1375

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Ça devrait être une organisation qui est neutre, finalement. Est-ce qu'on peut dire que le  
gouvernement est neutre dans les dossiers économiques qui peuvent apporter de l'argent à la  
communauté? On pourrait en douter jusqu'à une certaine limite.

1380

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Donc, pour vous, est-ce qu'une organisation quelle qu'elle soit, si elle était rattachée à  
l'appareil gouvernemental, elle ne peut pas être considérée comme neutre?

1385

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Ça dépend, là justement, les liens, ça va toujours être un peu gouvernemental j'imagine.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1390

Est-ce que, par exemple, la Commission canadienne de sûreté nucléaire pourrait être considérée comme une organisation fiable à qui vous confieriez la responsabilité du suivi?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1395

Oui, en quelque sorte.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1400

Et le ministère de l'Environnement?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1405

Absolument.

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Aussi. Donc, il s'agirait juste de le doter de personnes-ressources?

1410

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Oui, puis, encore là, est-ce qu'ils peuvent être indépendants des plus hautes sphères du gouvernement? Ça, c'est une haute histoire.

1415

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Quelle devrait être la responsabilité des minières alors?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1420

Bien, ça devrait être de s'assurer que, dans le fond, il y ait zéro impact, que les technologies qui sont utilisées permettent d'espérer qu'il n'y ait aucun impact en environnement. Mais, encore là, est-ce que ces technologies-là vont faire en sorte que la mine en question va être rentable? Ça, c'est une autre question.

1425

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Est-ce que les travaux qu'elle pourrait être appelée à faire en termes de suivi, selon vous, devraient être de nature publique? C'est ça?

1430

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Bien oui, absolument, ça devrait être tout transparent comme cheminement, puis comme processus d'exploitation.

1435

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Et si la minière faisait des suivis environnementaux, donc, je comprends si je poursuis votre réflexion, je l'interprète plutôt, qu'un organisme – le Ministère ou un autre organisme – devrait valider, s'assurer que l'information soit fiable et valide?

1440

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Bien, je pense que c'est aberrant de demander à un loup de surveiller les poules. On ne peut pas se fier sur les données d'une compagnie, il faut que ce soit...

1445

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

En fait, c'est une application qui pourrait être appliquée de façon très large finalement, pas seulement à des minières, mais ça peut être appliqué à toutes sortes de mines, à toutes sortes d'entreprises, toutes sortes d'usines. Ça a une valeur qui pourrait être extrapolée à n'importe quel type d'entreprise finalement, ce que vous dites là?

1450

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Oui, absolument.

1455

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Oui. Merci.

1460

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

J'aurais une question d'ordre... vous parlez de surveillance, ça peut être les gouvernements, ça peut être les agences, ça peut être à partir de normes, etc. Moi, ce que

1465



j'aimerais avoir, comment vous voyez la participation des citoyens dans la surveillance? Les entreprises qui font des comités de citoyens, des comités de suivi, des comités de surveillance. Vous, dans votre perspective, est-ce que le citoyen peut faire quelque chose à la suite dans cette tâche-là? Est-ce que vous y croyez?

1470

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Bien, absolument, je crois dans l'implication des citoyens. Encore là, faut-il les intéresser à la question. Donc, on essaie de les informer le plus qu'on peut, mais on est limités dans nos capacités parce qu'encore là, c'est une question d'argent. Donc, on peut réussir à impliquer les citoyens s'ils sont intéressés à la question, puis, je crois que c'est très important qu'il y ait des comités de citoyens.

1475

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Je voulais dire aussi dans le sens, une fois qu'un projet est démarré, puis que le comité existe, puis qu'il aurait le soutien financier nécessaire, je veux dire, est-ce que vous croyez que ça peut faire changer les choses? Jusqu'où ça peut aller un comité de citoyens pour surveiller une mine?

1480

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Une mine en l'exploitation, vous voulez dire?

1485

**Mme MICHÈLE GOYER :**

Oui.

1490

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Bien, j'imagine que, idéalement, si on admet que les taux de radiation deviennent subitement trop élevés, le comité de citoyens devrait pouvoir fermer la mine en question, ça peut aller jusque-là. Donc, si on exclut cette possibilité-là, il n'y a pas de question d'être pour un comité de citoyens.

1495

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Merci beaucoup.

1500

1505 **LE PRÉSIDENT :**

Il y a différents niveaux, il y a différentes manières de contrôler pour un gouvernement. On peut, mettons, à un certain niveau, dire : On va responsabiliser les entreprises, puis vous allez vous donner un code d'éthique vous-même dans votre secteur, puis vous allez l'appliquer. Ça, ça relève, jusqu'à un certain point, de ce qu'on appelle de l'auto-surveillance. L'industrie définit ses règles, puis les applique.

1510 Vous pouvez aller à un niveau plus haut, dire que l'industrie va vous demander un audit, c'est-à-dire à des gens de l'extérieur de venir vérifier ses pratiques et même c'est elle qui paie l'audit. Les gens seraient quand même des professionnels, ils sont obligés de signer en principe ce qu'ils voient là, donc de faire rapport. C'est un autre niveau.

1520 Vous pouvez avoir un Ministère qui a une direction spécialisée, puis là, ça relève du gouvernement, mais avec une direction spécialisée. Ou, vous pouvez avoir au-dessus de ça un organisme indépendant du gouvernement, disons comme un office ou une commission ou une régie avec un pouvoir d'ordonnance qui peut... ils sont financés par le gouvernement parce que c'est des fonds publics, mais en même temps, n'ont pas une fonction, c'est administrer la loi de façon que je dirais de façon quasi judiciaire.

1525 Dans ces différents mécanismes de contrôle, vous, qu'est-ce qui vous semblerait pour une exploitation – pour l'exploration et l'exploitation de l'uranium – le plus approprié?

**M. ALAIN BOUCHER :**

1530 Ça, c'est une bonne question. Ça demande réflexion.

**LE PRÉSIDENT :**

1535 Je suis un journaliste, puis quelqu'un me disait que c'est une bonne question, c'est qu'elle n'a pas la réponse. Je savais que... je faisais choux blanc, pas de réponse. Donc, vous n'avez pas de réponse?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1540 Non, je n'ai pas de réponse.

**LE PRÉSIDENT :**

1545 Mais, si je comprends bien de vos interventions précédentes, plus le niveau d'indépendance est élevé, même par rapport au gouvernement, là, pas juste par rapport à l'entreprise, même par rapport au gouvernement, vous, vous soutenez que c'est mieux?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1550 Oui. Définitivement.

**LE PRÉSIDENT :**

1555 À la limite, au fond, ça serait quelque chose comme un office ou une commission qui est indépendant du gouvernement?

**M. ANDRÉ LAPIERRE :**

1560 Oui. Ah oui. Un office.

**LE PRÉSIDENT :**

Ça serait plus ça?

1565 **M. ANDRÉ LAPIERRE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1570 O.k., je comprends votre point de vue.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1575 En fait, ce qu'on peut faire, avec tout le monde dans la salle, puis les internautes qui nous écoutent, c'est une bonne question, on peut peut-être y réfléchir tous ensemble jusqu'au mois de septembre, puis, éventuellement dans vos mémoires, parce que, dans le fond, ça va nous aider à voir tous ensemble la meilleure avenue.

1580 **LE PRÉSIDENT :**

C'est une question qu'il faut absolument explorer parce que la question de la gouvernance, quand on est devant un nouvel enjeu, c'est sûr que c'est une question qu'on ne peut pas éviter. Alors, en ce sens-là, oui, vos opinions là-dessus, votre analyse nous aidera, oui.

1585 D'autres questions?

**Mme MICHÈLE GOYER :**

1590 Ça va très bien.

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va? Merci, Monsieur Lapierre. Alors, j'appellerais monsieur Gilles Lepage.

1595

---

**GILLES LEPAGE**

1600 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Lepage.

**M. GILLES LEPAGE :**

1605 Bonsoir Madame, Messieurs. Bon séjour au Témiscamingue. Si demain vous avez la chance, faites une petite tournée, vous allez voir qu'on a une belle région pour l'instant.

**LE PRÉSIDENT :**

1610 Je l'ai connu j'avais 17 ans, alors, vous voyez que ça fait longtemps. Je le connais et je l'apprécie, dans mon cas personnel.

1615 **M. GILLES LEPAGE :**

J'ai suivi attentivement le reportage, peut-être qu'il y a certains mots qui ne reflètent pas la réalité là. Le document qu'on nous a lu sur écran... j'avais lu également le document qui avait été remis sur l'uranium. Nous ici, au Témiscamingue, on a un site – je ne parle pas du site de

1620 Matamec – on a un site à Elliot Lake qui a été un des premiers dans le domaine de l'uranium. Puis, lorsqu'on disait que l'uranium et l'exploitation ont peu d'influence, pratiquement pas de causes sur l'être humain et l'environnement... Mais, suite aux statistiques, la région d'Elliot Lake dépasse de toutes les régions industrialisées de l'Ontario les morts par cancer, et on parle de mort là, pas des cancers. Le cancer a tué plus de monde au prorata de la population que dans  
1625 tous les autres secteurs de l'Ontario. Quand on parle de Milton, Niagara, vous savez que c'est industrialisé.

Bon, certains diront que c'était tous des fumeurs, ça se peut, sauf que par hasard, ils exploitaient une mine d'uranium. Je sais que l'environnement a changé, les mesures de sécurité également. Sauf que je lisais également des documents concernant des expériences sur des rats,  
1630 puis la dame qui lisait – c'est pas elle qui était impliquée – on parlait 10 000 fois une dose supérieure, les chercheurs parlaient du double de la norme acceptable. Puis, les rats n'avaient plus... ce n'était plus des bons rats. Puis, on ne parlait pas de 10 000, là. Puis, ça c'était des médecins, c'est des gens, des chimistes.

1635 Puis, je vais vous envoyer aussi le document pour vous montrer que ce n'est pas juste des gens, des citoyens qui craignent. C'était tout simplement par le même principe d'ingestion que l'humain normalement va utiliser, puis souvent être attaqué. Fait qu'il faut être prudent dans les données, c'est malheureux, c'est des gens de Laval, des gens de grande classe qui ont un point de vue qui semble différer un petit peu, différent de certains faits.

Moi, par exemple, mon intervention, je voulais surtout la faire à un autre niveau. Ça, les statistiques, on ne pourra pas aller contre, puis si on va contre, faudra en amener d'autres, il ne faudrait pas juste avoir des propos. Je me demande, en 2014, si on y va la pédale douce sur  
1645 l'exploitation de l'uranium, est-ce qu'on met en péril l'humanité? Est-ce qu'on ne crée pas un besoin qui n'est peut-être pas nécessaire à l'heure qu'on se parle?

Souvent, on motive pour l'électrification des véhicules, bien ça, il ne faut pas non plus, il y a très peu de pays qui peuvent se le permettre, parce que, premièrement, ils n'ont pas d'électricité, fait que ça donne rien d'aller dans ce sens-là. Puis, s'ils y vont, ça va leur prendre des centrales nucléaires pour en créer. Fait que quand on fait le constat, on est peut-être mieux de développer  
1650 comme on fait là, des manières pour diminuer le Co2 au lieu d'aller vers l'électrification qui, semble, est devenue une voie incontournable, mais je suis comme certains, je ne crois pas. On peut certainement avancer dans notre humanité sans mettre en péril tout notre environnement. Moi, c'est ma vision.

1655 Puis, pour y arriver, il faut rendre imputable par des lois les gens qui se risqueront dans ces domaines-là. Présentement, ça va bien, on peut... on voit, on l'a vu au Lac Mégantic, on le voit à d'autres places, à Tchernobyl, au Three Mile Island. Les responsables sont tous millionnaires

1660 aujourd'hui, puis, il n'y a aucune responsabilité. Mais nous, au Québec ici, si on veut aller dans ce domaine-là, il faudra dire : « Les présidents d'entreprises, les gens du Ministère, nos politiciens, vous devrez en assumer la responsabilité ». On devra permettre, avec preuves à l'appui, des poursuites criminelles. On peut aller jusque-là comme on fait présentement au Lac Mégantic.

1665 Parce que là, au niveau de l'uranium, on en sait beaucoup. Fait que là, risquer, il faudra que les gens l'assument. Moi, c'est la seule façon que je vois d'aller dans ce domaine-là. Puis, s'il y a des versements, il faut qu'il y en ait qui paient, parce qu'il va en avoir inévitablement, le petit peuple, mais les responsables devront payer. Et c'est ça qui manque présentement, notre législation.

1670 Fait qu'en gros, c'est ce que je voulais dire, puis, je vous remercie de m'avoir permis de le dire.

**LE PRÉSIDENT :**

1675 Je vous remercie, Monsieur Lepage, de votre témoignage.

1680 Quand vous dites que vous voulez rendre les gens imputables dans ce domaine-là, au fond, ce que vous voulez, ce n'est pas seulement un renforcement des amendes, vous voudriez, vous, qu'on en fasse presque un acte criminel. Jusqu'où vous voulez aller là?

**M. GILLES LEPAGE :**

1685 Jusqu'où vous avez dit. Vous n'êtes peut-être pas prêt à y aller.

**LE PRÉSIDENT :**

1690 Non, non, non, je sais que... vous avez parlé d'une chose, vous avez parlé jusqu'à des poursuites criminelles.

**M. GILLES LEPAGE :**

Oui.

1695 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous voudriez que ça soit... donc, ce n'est pas juste un renforcement de l'arsenal pénal, c'est d'aller chercher les administrateurs.

1700 **M. GILLES LEPAGE :**

Exactement.

1705 **LE PRÉSIDENT :**

Mais, il y a un autre domaine aussi qui dans ce domaine-là qui a été exploré un moment donné par le gouvernement du Québec, je ne sais pas ce que vous en pensez.

1710 C'est que quand une compagnie, disons, est responsable d'un problème d'environnement. Les gouvernements dans le passé ont essayé de faire en sorte qu'on puisse poursuivre, pas juste les administrateurs, mais les actionnaires, leur faire payer la facture. Ils ont touché de l'argent avec leur compagnie. C'est très difficile en droit, semble-t-il, d'établir ce type de responsabilité. Je crois que, si je me rappelle bien, le gouvernement a essayé d'établir cette responsabilité dans le passé, mais ça n'a pas été une expérience qui a passé le test des tribunaux. C'est assez

1715 nébuleux ce qui est arrivé à ça.

Même si vous dites que, pour vous, c'est des poursuites criminelles, est-ce que vous croyez qu'il faudrait explorer d'autres avenues que juste le criminel?

1720 **M. GILLES LEPAGE :**

Bien, vous savez...

1725 **LE PRÉSIDENT :**

Comme la responsabilité des actionnaires, comme la responsabilité des administrateurs, ça, c'est déjà le cas. Si un administrateur est, comme on dit, négligent, il peut être poursuivi personnellement, ça, c'est déjà dans les lois.

1730 **M. GILLES LEPAGE :**

Moi, je pense qu'il faut toucher aussi nos politiciens, c'est eux qui rendent possibles les actions de certains promoteurs. Souvent, par négligence, on pense que tout est permis pour le développement, au nom du développement.

1735 Comme ici, au Témiscamingue, on n'a pas à prendre aucun risque pour 229 emplois, on peut en créer 600 demain matin avec une autre vision de développement. Fait que c'est pour ça qu'il faut que nos politiciens soient imputables. C'est sûr que ça part d'en haut, là. La Commission

1740 Charbonneau, c'est là qu'ils touchent. Après ça, on y va. Puis, vous allez voir des projets qui vont s'attaquer à la santé humaine vont être moins nombreux au Québec.

**LE PRÉSIDENT :**

1745 Est-ce que Elliot Lake c'est loin d'ici? Vous en avez parlé comme si ce n'était pas si loin d'ici?

**M. GILLES LEPAGE :**

1750 Non, ce n'est pas tellement loin, Sudbury est à 180 milles, Elliot Lake est à peu près 90 milles plus loin, fait que ce n'est pas tellement loin. Mais ça, c'est réel, là. Elliot Lake, moi j'ai des membres de la famille qui ont eu des fins misérables parce qu'ils ont travaillé à Elliot Lake, puis, ils ont tous été pris des poumons, ce n'était pas ordinaire comme respiration. Puis, l'uranium, c'était ça,

1755 Mais rendu si on nous garantit qu'on peut tout contrôler les poussières, il n'y a pas personne qui va s'objecter au développement. Mais, les mines à ciel ouvert, le dynamitage, j'ai hâte de voir comment ils vont faire. Osisko n'ont pas été capables dans l'or, j'ai peine à croire que dans les terres rares et l'uranium, on va réussir à contrôler les émanations toxiques.

1760 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que mes collègues ont des questions?

**M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

1765 Juste une très courte question. Vous avez évoqué tout à l'heure, vous avez dit : « Est-ce que nous avons besoin d'exploiter de l'uranium? » Vous avez dit ça de cette façon-là, je crois. Est-ce que la commission devrait examiner le besoin aux niveaux provincial, national, international?

1770 **M. GILLES LEPAGE :**

Même mondial... international ou mondial parce que vous ne vouliez pas qu'on l'aborde tantôt dans votre présentation. Nous, on n'est pas ici pour juger qu'est-ce qu'on va en faire.

1775 Sauf qu'éthiquement, moralement, un citoyen, peu importe qui il est, je pense qu'il doit se soucier, même si on contrôlerait l'exploitation, si on sait que c'est ça qui se fait présentement avec Mountain Pass aux États-Unis, une grosse partie va pour l'armement, mon dieu seigneur, je ne suis pas sûr qu'on doit – je ne voulais pas en parler parce que ce n'est pas le but...



1780 **M. JOSEPH ZAYED, commissaire :**

Je pense qu'on peut en parler, je pense que le président l'apprécie beaucoup.

1785 **M. GILLES LEPAGE :**

Oui, mondialement, parce qu'on sait qu'une grosse partie, on va parler des terres rares, une grosse partie du produit va être dirigée vers l'armement. Mon dieu, là, même Obama hier soir disait qu'il faut quitter ces milieux-là et s'en aller vers la médiation. Fait que là, je pense qu'il faut s'ajuster. On a-tu vraiment besoin des terres rares avec les risques qui y vont? C'est ça qu'il faut se poser.

1790 **M. JOSEPH SAYED, commissaire :**

C'est un petit peu ça. Si on regarde ça à l'échelle internationale ou mondiale, selon vous, qu'est-ce qui devrait être considéré comme un besoin? Vous dites : « Est-ce qu'on en a besoin? » Est-ce que si c'était à des fins énergétiques, est-ce que ce serait un besoin acceptable pour vous? Si c'est à d'autres fins, à des fins médicales, est-ce que ce serait acceptable? À des fins d'armement, est-ce que ce serait acceptable pour vous? Qu'est-ce qui devrait être acceptable? Qu'est-ce qui devrait être considéré comme un besoin?

1800 **M. GILLES LEPAGE :**

Ça serait à étudier. On fait juste se rappeler du dossier de Chalk River lorsque la station a fait défaut, c'était un drame mondial qu'on nous disait. Finis les rayons X, fini... là, on s'est approvisionné dans les Pays-Bas. Trois mois après, on avait trouvé un produit substitut qui était moins dommageable puis moins risqué en plus.

C'est pour ça que je me dis, c'est peut-être facile aujourd'hui d'exploiter l'uranium, on se donne peut-être pas la peine de trouver des produits de remplacement ou peut-être d'amener un nouveau régime de vie de l'ensemble des habitants.

Moi, je suis une autre génération, je n'ai pas des iPhone, de iPod, j'ai jamais ouvert un internet, puis, je ne suis pas convaincu que je suis malheureux. Il y en a qui me traitent d'analphabète, puis etc. On est obligé de subir les attaques des autres, mais moi, je n'en ai pas besoin pour vivre. Fait que peut-être qu'on pourrait dire à la société, pour lui donner une chance à notre environnement, on peut peut-être prendre un peu de repos. Les communications, si aujourd'hui on veut, un Chinois pourrait m'entendre. C'est international, bon.

1820 Fait que, voyez-vous, prenons un recul, là, puis moi, pour les emplois qu'ils soient en uranium ou en terres rares, c'est facile, facile, facile, facile de remplacer ces emplois-là dans l'immédiat. Puis, après une bonne étude, on verra qu'est-ce qu'on fait, quel produit qu'on développe, puis, dans le respect de l'environnement.

**LE PRÉSIDENT :**

1825 Dans le moment, vous connaissez l'existence du problème des changements climatiques qui est principalement causé par l'utilisation faite par la surutilisation des combustibles fossiles. Il y a même des grands écologistes qui disent que le nucléaire serait une solution parce que, évidemment, ça a beaucoup moins d'impacts en termes d'effets de serre et que le problème de l'humanité ce n'est pas le stockage des déchets, c'est les changements climatiques.

1830 Alors, quand vous disiez au début, si on met la pédale douce, est-ce qu'on met l'humanité en péril? Vous n'avez pas l'impression que, dans le moment, elle est plus en péril avec les changements climatiques et que le nucléaire pourrait être une solution?

1835 **M. GILLES LEPAGE :**

1840 Non. Présentement, on a à régler une situation, on a des décisions à prendre, mais gérer l'inconnu, je ne suis pas sûr que présentement on ait les dirigeants pour le faire. Là, on veut se lancer dans un domaine où est-ce qu'on n'est probablement capable de contrôler les effets. Puis, c'est ça qu'on demande aux promoteurs, dites-nous avec certitude puis avec preuves à l'appui que vous allez être en mesure de contrôler tout le développement de ce nouveau domaine-là. Moi, c'est la façon que je le vois.

**LE PRÉSIDENT :**

1845 Donc, pour vous, c'est trop risqué, il faut chercher ailleurs que dans cette avenue?

**M. GILLES LEPAGE :**

1850 Oui, il faut régler, trouver – vous l'avez soulevé – les gaz à effets de serre, c'est un sérieux problème, attaquons-nous à ça, mais je ne suis pas convaincu que les risques du nucléaire soient la solution, pour l'instant. Premièrement, il faudrait peut-être changer de Premier ministre au Canada. Mais, faisons par étape, puis, on va probablement avancer à régler des problèmes.

1855 **LE PRÉSIDENT :**

Là, vous attendez-vous à ce qu'on mette ça dans le rapport?

**M. GILLES LEPAGE :**

1860 Ah non, moi, là, je n'ai pas de pouvoir là-dessus. Vous pouvez tout effacer mon intervention.

**LE PRÉSIDENT :**

1865 Une petite question? Allez-y, Michèle.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1870 Il n'y a pas de petite question. On commence, puis, ça finit par faire une question. Vous avez mentionné la question de la responsabilité des différents acteurs, ça c'est si on arrive à faire un type de cadre à l'autre bout, s'il y a un accident, ceci, cela. Actuellement, il y a des fonds de garantie qui sont donnés, fonds de fermeture, fonds de post-fermeture, bon.

1875 Qu'est-ce que vous pensez de l'idée d'un fonds comme aux États-Unis qu'on appelle le super fonds qui permet d'avoir accumulé suffisamment de sommes pour que si jamais les compagnies n'avaient plus les reins assez solides, etc., etc.. C'est-tu une avenue qui peut être envisageable, à laquelle on pourrait ajouter que le super fonds pourrait servir à financer la surveillance de nos ministères qui sont exsangues. Mettons, soyons créatif, un super fonds qui permet de faire plusieurs choses, est-ce que vous croyez que c'est envisageable ça?

1880 **M. GILLES LEPAGE :**

1885 Vous savez, l'argent ne règle pas le problème. On pourrait certes permettre d'améliorer certaines choses, mais moi, je crois plus que la prévention... la prévention, avant de permettre l'élaboration d'un projet, il faut que toutes les chances soient mises sur notre bord en tant que société. Puis, c'est là qu'on éliminera certains projets parce que les listes... même si on avait l'argent, aujourd'hui avec de l'argent, on est-tu capable de réparer le tort de la rivière Chaudière? Je ne suis pas convaincu.

1890 Sur la Côte-Nord, il y a eu des versements d'une mine, peu de cultivateurs dans le coin, mais il y en a qui ont perdu leur culture, etc. Ce n'est pas l'argent qui répare, on leur a offert un montant, mais pour cinq ans, ils ne peuvent plus opérer leur entreprise. Bon, bien, c'est pour ça que l'argent ne règle pas. Il aurait probablement fallu trouver des solutions. Il va toujours rester un risque dans tout projet, mais il faudrait qu'il soit tellement minime que peut-être que ça arrivera pas. Et une poussière dans l'air, elle va être dure à contrôler.

1895 S'il y en a qui ont la solution, Osisko n'est même pas capable avec des minéraux qui sont beaucoup moins nocifs, ils ne respectent pas les lois actuelles, imaginez la radioactivité.

1900

Mais, on a du travail à faire, puis, ceux qui se lancent là-dedans, c'est sûr qu'il faudrait leur faire miroiter l'imputabilité, moi ça, là-dessus, je tiens à ça. Puis, ça va forcer tout le monde à donner l'heure juste, puis, dans 20 ans, on ne créera pas une autre Commission Charbonneau pour voir qu'est-ce qui n'a pas été correct à ce moment-là. On le fait bien comme il faut tout de suite, puis on va tous être gagnants.

**LE PRÉSIDENT :**

1905

Est-ce que vous voulez poser une autre question?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1910

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

1915

Monsieur Lepage, il nous reste à vous remercier, puis, vous faites la preuve que même sans iPod et tout ça, on peut avoir encore un peu de sagesse, c'est bon.

**M. GILLES LEPAGE :**

1920

Il faut espérer que les journalistes fassent leur ouvrage parce que c'est de là qu'on prend toutes nos connaissances. Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

1925

Nous aussi, on vous remercie beaucoup.

---

**MOT DE LA FIN**

1930

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il y a d'autres intervenants, d'autres personnes qui voudraient intervenir parce que là, d'après ce que je comprends de madame Bourdages, ça épuise notre liste? C'est ça?

1935

Alors, s'il n'y a pas d'autres intervenants, on lève la séance et on vous remercie beaucoup. Madame Bourdages me fait signe qu'elle apprécierait beaucoup si vous pouviez remplir le petit questionnaire pour nous aider à améliorer le service.

1940

Je voudrais aussi vous dire une chose importante, c'est que si certains d'entre vous voulaient revenir ou s'il y a des personnes qui voudraient intervenir, demain matin à 9 h 30, on a une deuxième session. Donc, à ce moment-là, vous êtes invités et toute autre personne est la bienvenue aussi. D'accord. Alors, je vous remercie et bonsoir.

1945

---

**SÉANCE AJOURNÉE AU 30 MAI 2014 À 9 h 30**

---

1950

Je soussignée, LOUISE PHILIBERT, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des paroles recueillies au meilleur de l'enregistrement numérique, le tout selon la loi.

1955

ET J'AI SIGNÉ :

1960

---

Louise Philibert, s.o.